



*Joyeuses Pâques*

## Le mot du Maire

### **Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,**

La diffusion du premier « Petit journal » de l'année coïncide avec la période de Pâques, celui de la belle saison.

Celui des changements aussi. Pascal Cattin, ancien Conseiller est remplacé par Isabelle Fleury, qui reprend l'entier du dicastère de son prédécesseur : Rivières, forêts, agriculture, environnement. Le Conseil Communal tient à les remercier pour leur engagement et leur disponibilité. Il salue le travail de Pascal qui aura su mettre ses compétences au profit de la localité et participer activement et de manière constructive aux nombreuses charges liées à sa fonction. S'engager pour la communauté est un acte citoyen qui doit être salué à sa juste valeur.

L'exécutif a eu l'occasion d'accueillir Isabelle Fleury fin janvier et aura pu, déjà, mesurer l'efficacité et la rigueur dans son travail. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Dans cette édition, le lecteur découvrira que le travail de l'exécutif ne se limite pas à ses séances de Conseil Communal. Nombreuses sont les commissions et délégations qui font partie intégrantes des charges des membres du Conseil Communal. Cela nous permet d'échanger avec de nombreux citoyens dans un esprit d'ouverture et de collaboration.

Enfin, souhaitons plein succès à la nouvelle directrice de l'École de la Terrière. Catherine Willemin Beauclair remplace d'ici la rentrée scolaire Rémi Gurba qui aura œuvré de très nombreuses années à la direction de l'établissement. Nous évoquerons son parcours lors de la prochaine édition.

Le Conseil Communal vous souhaite une saison estivale ensoleillée et vous souhaite une bonne lecture.

*Le Maire, Stéphane Babey*



## Délégués de la commune d'Alle, Période 2013 - 2017

Organisation	Délégué(s)	Répartition
Résidence Clos Bidaine	Stéphane Babey	Un membre du Conseil Communal en fonction au conseil d'administration
SIS Vendline <i>Service de défense contre l'Incendie et de Secours)</i>	Stéphane Babey	Assemblée des maires
SIDP <i>(Syndicat intercommunal du District de Porrentruy)</i>	Stéphane Babey	Chaque commune est représentée par son maire à l'assemblée des délégués Le comité est composé de 9 membres choisis parmi les maires, en tenant compte d'une juste répartition géographique et politique, ainsi que de l'importance démographique des communes
AJC <i>(Association Jurassienne des Communes)</i>	Stéphane Babey	Maire
Crèche « Les P'tits musclés »	Thierry Léchenne	Un membre du Conseil Communal
Cartel des sociétés locales	Christian Saner	Un membre du Conseil Communal pour l'organisation de la fête du village
Chemins de fer du Jura	Isabelle Fleury	Un membre du Conseil Communal
Triage Forestier	Titulaire : Isabelle Fleury Suppléant : Romain Gurba	Un membre du Conseil Communal
SEPE <i>(Syndicat intercommunal pour une station d'Épuration des eaux usées de Porrentruy et Environs)</i>	Isabelle Fleury Romain Gurba Christian Saner	3 membres du Conseil Communal
Commission SEPE	Hubert Farine	Membre du Conseil ou de l'administration Décision de l'assemblée des délégués sur proposition du Conseil Communal
École Secondaire	Thierry Léchenne Christian Saner	
SEDRAC <i>(Société d'Équipement de la Région d'Ajoie et du Clos du Doubs)</i>	Hubert Farine Noémie Petignat	
Centre sportif régional	Martin Bergeron François Galvanetto Michel Rebetz Pascal Ribeaud Christian Saner Stéphane Zuber	

Texte de Raymond Julien et Noémie Petignat

## Départ de Pascal Cattin au conseil communal

En fin d'année dernière, le conseil communal accusait réception de la démission d'un de ses membres.

En effet, après 5 années passées au service de notre commune et de ses habitants, Pascal Cattin a décidé de mettre un terme à son mandat de conseiller pour se concentrer sur sa nouvelle activité professionnelle.

En charge du dicastère des forêts, de l'agriculture et des cours d'eau, Pascal a toujours mis toute son énergie et son expérience au service de notre village.

Impliqué dans tous ses dossiers et toujours à l'écoute de la population et de ses collègues conseillers, Pascal peut passer le flambeau avec le sentiment du devoir accompli.

Les autorités communales lui témoignent leur reconnaissance pour le travail fourni et lui souhaite plein succès à l'avenir. Elles tiennent également à remercier son épouse Sandrine ainsi que sa famille pour le soutien apporté tout au long de ces années.

*Texte de Noémie Petignat*

## Isabelle Fleury : Une nouvelle conseillère communale

Lors de la dernière assemblée communale, les autorités ainsi que les habitants ont accueilli et félicité l'arrivée d'Isabelle Fleury au conseil communal en tant que remplaçante de Pascal Cattin.

Enseignante spécialisée, native d'Alle et déjà très impliquée dans la vie politique et associative de notre village, Isabelle est une excellente candidate au poste de conseillère communale.

A l'écoute des gens et volontaire dans tous les domaines communaux, elle saura sans nul doute remplir sa tâche.

Isabelle a repris une partie du dicastère de Pascal Cattin comprenant l'agriculture,

l'environnement et l'entretien des cours d'eau. Elle récupère également la gestion du cimetière, précédemment attribuée à Hubert Farine.

Hubert Farine récupère pour sa part la responsabilité des rivières.

Les membres du conseil communal se réjouissent de pouvoir collaborer de manière efficace avec leur nouvelle collègue.

*Texte de Noémie Petignat*



## Alle Village Fleuri

L'hiver à peine passé, le printemps reprend déjà ses droits et la nature change de couleur.

Les températures douces de ces dernières semaines ne laissent aucun doute, la belle saison est de retour.

Il est grand temps de sortir pelles, pioches, terreaux et bacs à fleurs et de parer ses alentours de mille et une couleurs

Afin de découvrir ou de redécouvrir les fleurs et les décorations de jadis, nous vous proposons de favoriser cette année les :



Ce thème choisi pour l'édition 2014 de la manifestation « **Alle, village fleuri** » saura à coup sûr vous inspirer pour célébrer dignement l'arrivée des beaux jours. La commune d'Alle et la société de développement et d'embellissement (SDEA) vous remercient d'avance de votre contribution et se réjouissent de découvrir vos créations.

*Comme c'est désormais la tradition, la remise des prix du concours aura lieu durant la cérémonie d'ouverture de la fête du village en août prochain.*

*Texte de Noémie Petignat*

## Sandrine Bosserdet – Podologue

Sandrine Bosserdet-(Fleury), mariée et toute jeune maman d'une petite fille, est native de la Baroche où elle a passé toute son enfance.

Après avoir terminé son CFC d'assistante en pharmacie, elle se dirige vers le métier de podologue. Cette formation, d'une durée de 3 années complètes à l'Hôpital Universitaire de Genève alternée de cours théoriques et pratiques, aboutit à l'obtention d'un diplôme d'école supérieure de pédicure-podologue (Le titre de pédicure seul n'étant disponible que dans le domaine cosmétique et ne permettant pas de proposer des actes de soins médicaux).

Sandrine installe son cabinet en juillet 2012 à Alle, et en parallèle effectue un remplacement durant une année chez une collègue.

Son métier consiste à traiter les pathologies du pied telles que :

- Kératoses
- Soins médicalisés
- Coupes d'ongles
- Durillons
- Cors
- Ongles incarnés
- ...

Une autre grande partie de son activité comporte la réalisation :

- De semelles podologiques sur mesure avec à l'appui un bilan de marche,
- D'orthonyxie (Correction indolore de la courbure de l'ongle).

Sa formation spécialisée lui permet également de soigner les patients atteints d'une pathologie qui demande une attention toute particulière telle que le diabète, la neuropathie, l'insuffisance artérielle, etc.

En supplément, Sandrine fait également partie de la Société Suisse des Podologues (SSP) en tant que déléguée pour le canton du Jura, ce qui lui permet d'être en première ligne pour connaître les changements dans la profession, les modifications dans les règles d'hygiène et les techniques professionnelles.

A noter qu'en faisant partie de cette association, Sandrine est

soumise à une instrumentation stérile.

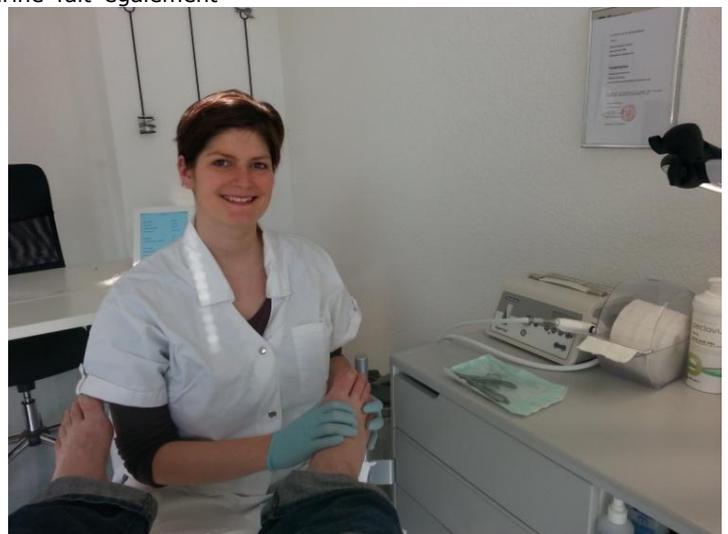
Une autorisation de pratique lui a été délivrée par les autorités de la Santé Publique du Canton du Jura dont elle est sous la surveillance.

Sur rendez-vous, Sandrine vous recevra à son cabinet ou se déplacera à votre domicile.

### Contact :

Sandrine Bosserdet  
Place de la Liberté 6  
079 580 66 06

Texte de Sandrine Bosserdet



## François Ribeaud - Jardinerie

### Jardinerie Pré-Monsieur

**2942 Alle**

Tél 032/471.19.24  
Fax 032/471.12.17

création et aménagements extérieurs.....pavage, dallage

taille d'arbres, d'arbres fruitiers et de haies.....élagage avec nacelle

entretien d'espaces verts.....semis, tonte de gazon et scarification

plantation de plantes vivaces, arbustes, arbres fruitiers et arbres d'avenue

dénéigement (chasse-neige ou fraiseuse)

petite maçonnerie.....petit travaux de génie civil

à Alle (direction Porrentruy)  
032/471.19.24 079/883.85.72

**Légumes et fruits à cueillir**

aubergine brocolis carottes céleris branche céleris pomme chou-fleur  
choux-pommes raves choux-raves chou de Bruxelles choux-blanc courges  
choux-rouge côtes de bette courgettes épinards fenouils haricots  
oignons blanc oignons rouge poireaux petits pois pois mange-tout poivrons  
pommes de terre piments rhubarbe racines rouge ravonnets cornichons  
carottes jaune choux à choucroute choux chinois doucette tomates  
concombre pâtissons côtes de bette rouge échalotes ails cardons panais  
radis noir crones pomme de terre violette topinambour thym persil  
ciboulette romarin citronnelle sarriette marjolaine sauge menthe poivrée  
amélis persil racineux melons groseilliers à maquereau  
fraises framboises groseilles cassis maquereaux sureau aronia mûres

Tous nos produits sont disponibles dans notre échoppe  
mais aussi choucroute, confiture et sirop maison,  
damassons, cerises, prunes, mirabelles.  
Fleurs à couper jonquilles, pivoines, muguet, etc...  
Sapins de Noël coupés ou en pot à louer

Horaire d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 24 décembre  
Lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et 13h30 à 18h30  
Samedi de 8h00 à 11h30 et 13h30 à 16h00  
Place de jeux pour vos enfants

Texte de François Ribeaud

## Depuis peu, de l'énergie verte est produite à Artibois

Artibois est actif depuis plus de 25 ans dans le domaine du bois. L'entreprise propose ses produits aux artisans, entreprises industrielles et privés de l'arc jurassien. Fin 2013, la société a diversifié ses activités avec la mise en fonction d'une centrale de production électrique. 2 pans de toitures des hangars ont été recouverts d'environ 1'200 panneaux photovoltaïques. La puissance de l'ensemble atteint 299,25 kWc. Le courant produit sur le toit est acheminé à des onduleurs qui permettent de transformer le courant continu en courant alternatif afin de l'introduire dans le réseau. Une partie de la production sera bientôt directement consommée sur le site pour les besoins en électricité de la société. Le surplus sera vendu au distributeur d'électricité.

Avant la pose des panneaux :



Pour Artibois, cet investissement a été réalisé avec 2 objectifs :

- investir dans un projet qui s'amortit en une dizaine d'années
- être partie prenante dans les projets suisses du remplacement de l'énergie produite par le nucléaire par des énergies renouvelables

Actuellement Artibois construit un nouvel hangar au sud des bâtiments actuels. Celui-ci sera utilisé comme lieu de stockage.

La pose de panneaux photovoltaïques sur ce nouvel hangar est à l'étude en ce moment. Elle permettrait d'augmenter la puissance de la centrale d'environ 180 kWc.

Après la pose des panneaux :



En résumé :

- 1'197 panneaux solaires d'une dimension d'1,61 m2
- 9 onduleurs chacun d'une puissance nominale de 27.6 kW
- 6 km de câbles
- 5 entreprises ont été mandatées pour l'ensemble des travaux
- 312'000 kWh de production annuelle ce qui représente la consommation d'environ 100 foyers.

*Texte de Jonathan Gurba*

## Artibois

# Artibois S.A.



## vous rabote les prix !

JOURNEES DE LIQUIDATION : 9 ET 10 MAI 2014

-> PLUS DE RENSEIGNEMENTS PAR TELEPHONE AU  
032 471 19 55

- ✓ Lames
- ✓ Panneaux
- ✓ Parquets
- ✓ Articles de jardin
- ✓ Isolation
- ✓ Peintures à bois
- ✓ Revêtements pour terrasse

## Il y a 100 ans

Eléments d'un rapport des Autorités communales d'Alle à la direction des Affaires communales du Canton de Berne : 9 mars 1914 :

On lit :

Principaux investissements réalisés de 1907 à 1914 :

a)	Installation de l'eau potable au village	150'000 CHF
b)	Participation de la commune aux frais de la ligne du chemin de fer Porrentruy-Bonfol-Alsace	65'000 CHF
c)	Construction de la fabrique d'horlogerie (près de la gare)	32'000 CHF
d)	Agrandissement du cimetière	5'000 CHF
		-----
	Total :	252'000 CHF

Il faut rappeler ici que le budget annuel de la Commune était de quelque 39'000 CHF. Aux recettes et dépenses pour l'année 1914. Force est de constater qu'il y avait déjà à cette époque des autorités qui avaient la volonté d'investir pour assurer le développement du village.

Hélas, ce ne fut pas sans mal car une contestation se fit jour pour dénoncer des dépenses « folles ».

Mais le Maire Constant Caillet ne se laissa pas influencer par des reproches inconsidérés. Il tint bon le gouvernail alors que la moitié des membres du conseil et une grande partie des hommes du village étaient sous les drapeaux.



Le Maire Constant Caillet inspecte les travaux de réfection des berges de l'Allaine au centre du village

## Aux sources de l'histoire

Dans le livre publié en 1947 par la société jurassienne d'Emulation à l'occasion de son centenaire, nous pouvons lire à la page 48 :

*En 1283, la ville de Porrentruy reçut des mains de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg une lettre de franchise qui l'assimilait à une ville impériale. Au siècle suivant ses magistrats s'intitulent « Nobles, sages et prudents Seigneurs, Messeigneurs les Maîtres bourgeois, conseillers et gouverneurs dudict Porrentruy ». Ils se font précéder « par un huissier portant haut le bâton de justice ». Tous les bourgeois ont le droit de porter l'épée, et certains d'entre eux prennent le titre d'écuyer et parfois de chevalier. Au moyen âge, les hommes libres des mairies de Bure et Chevenez tenaient leurs assemblées politiques et judiciaires, les plaids généraux, sous le tilleul de Bure. Ceux de la mairie d'Alle se réunissaient à Courgenay, près de la Pierre-Percée, non loin du « Chêne de justice », où, après un jugement sommaire, on pendait les mauvais garçons. Selon Quiquerez, « Le maire d'Alle avait le droit de porter un manteau et un sceptre d'ébène surmonté d'une main de justice ».*

Cet ouvrage, remarquable par son contenu s'agissant de l'histoire du Jura est déposé à la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel et religieux d'Alle.

## Concours

### Connaissance des gens du passé :

A l'orée d'une forêt, rencontre amicale de 3 personnalités du village d'Alle.

- Indiquez les noms et prénoms de chacune de ces personnes.
- Indiquez les années de naissance, respectivement de décès.



### Restaurant d'autrefois :



- Où se trouvait ce restaurant
- Donner le nom du dernier tenancier

Les réponses sont à retourner au secrétariat communal.

*Texte et concours de la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine*

## Résultats du concours de l'édition précédente

**Le local en bois à côté d'une forêt :** Ce local en bois se situait à l'entrée de la forêt sur la route de Porrentruy. Il jouxtait la propriété actuelle Marchand à la Basse-Ville 1 (Anciennement Périat). Il s'agit d'une ancienne cabane militaire achetée à Bourrignon par la troupe « Scouts St-Jean / Cœurs vaillants / Pégase / Compagnons / Equipe jeunesse Elle a été détruite en 1987

**La ferme et les 3 personnalités :** Cette ferme était située à la route de Porrentruy, vis-à-vis des maisons Alphonse et Alfred Rossé, après la place de parc de l'actuel restaurant de l'Ange. Les personnes sont Madame Catherine Rossé, sa fille Claire et Monsieur Périat.

### Félicitations aux gagnants du concours :

- M. Maurice Nussbaumer
- Mme Marianne Sutterlet
- Mme Carmen Bossy

## Passage de relais à la direction du collège « La Terrière »

---

La commission d'école et le service de l'enseignement ont nommé, au poste de codirectrice de l'école primaire d'Alle dès le 1<sup>er</sup> février 2014, Catherine Willemin Beauclaire, enseignante à Alle depuis 1999.

Agée de 44 ans, mariée, 3 enfants et native de Coeuve, Catherine assurera sa nouvelle tâche avec Rémy Gurba jusqu'en juillet prochain, date à laquelle ce dernier a décidé de laisser sa place. Ensuite, dès la rentrée 2014-2015, Catherine Willemin Beauclaire tiendra seule les rênes de l'école.

Au bénéfice d'un Certificat de maturité fédérale, du prix de pédagogie François Guex et du brevet pour l'enseignement primaire, Catherine souhaite animer et coordonner notre école avec écoute, respect, tolérance, le tout dans un esprit positif.

Déjà très à l'aise dans les relations avec les différents partenaires de l'école, nous tenons à féliciter chaleureusement Catherine Willemin Beauclaire pour son engagement, sa motivation et son professionnalisme.



## Ont participé à cette édition

---

### Articles :

Stéphane Babey, Conseil de la fondation pour la mise en valeur du patrimoine, Sandrine Bosserdet, Jonathan Gurba, François Ribeaud, Thierry Léchenne, Noémie Petignat.

### Photos :

Alan Stalder, Catherine Willemin Beauclaire, Conseil de la fondation pour la mise en valeur du patrimoine, Sandrine Bosserdet, Jonathan Gurba.

### Correcteur :

Raymond Julien